



Les propositions de Philippe Douste-Blazy : **100 minutes sans convaincre**

déclare Gaby Bonnand, secrétaire national

Pour la CFDT, le ministre de la Santé a passé 100 minutes sans convaincre. Ses propositions sont insuffisantes pour rendre plus efficace notre système de soins et garantir aux jeunes générations une Sécu en bonne santé.

Pour la CFDT, la réforme doit reposer sur un financement solidaire. Or, l'essentiel des mesures annoncées par le ministre visent principalement les usagers.

Instituer 1 euro par consultation, c'est mettre le doigt dans un mauvais engrenage, comme cela s'est passé pour le forfait hospitalier. Sur la dette de la Sécu accumulée depuis des années, le ministre ne propose rien d'autre que de « laisser l'ardoise » aux générations à venir, alors qu'il ne demande qu'un effort symbolique aux entreprises. L'augmentation de 0,4 % de CSG pour les retraités ne pourrait se justifier qu'avec la prise en charge de la dépendance dans le cadre de la Sécurité Sociale.

Pour la CFDT, la réforme doit permettre de garantir des soins de qualité à tous, par une meilleure organisation de notre système de soins. **La CFDT approuve le principe d'un dossier médical partagé mais elle reste sur sa faim sur bien d'autres actions qui permettent de rendre plus efficace notre système de soins**, comme la prévention, une meilleure répartition des médecins sur le territoire, une meilleure coordination entre la médecine de ville et l'hôpital...

A partir d'une bonne idée - le parcours de soins entre généraliste et spécialiste -, le ministre a fait une proposition dangereuse qui peut aboutir à une médecine à deux vitesses avec une liberté tarifaire pour les spécialistes, sans réel engagement de leur part.

Enfin, pour la CFDT, la réforme doit d'abord améliorer les remboursements, notamment pour **tous ceux qui n'ont pas encore de complémentaire santé et qui doivent en bénéficier. Le ministre est resté très discret sur cette mesure de justice sociale.**

Dans les concertations à venir, la CFDT se battra pour faire avancer ses exigences. Elle prendra également ses responsabilités, si ses propositions ne sont pas entendues par le gouvernement.